

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**
80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 26 novembre 2025

Tél : 04 32 44 89 30

N° 25/043

OBJET : Ouverture anticipée de crédits
d'investissement – Exercice 2026

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six
novembre à onze heures, le Conseil
d'administration du Centre de gestion,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur
Maurice CHABERT.

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT,
Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Monsieur
François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Julien MERLE,
Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Nicolas PAGET, Madame Valérie MICHELIER.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET,
Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Nadine DRIES, Madame
Laurence CHABAUD – GEVA, et son suppléant Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL, Monsieur Max
RASPAIL et son suppléant Monsieur Ghislain ROUX.

Etaient représentés : Madame Geneviève JEAN a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT
pour la représenter et voter en son nom, Madame Sophie MARQUEZ a donné procuration à
Monsieur Frédéric ROUET pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Hervé FLAUGERE a
donné procuration à Monsieur François LUCAS pour le représenter et voter en son nom.

Il est rappelé aux membres du Conseil d'Administration que l'article L1612-1 du Code
Générale des Collectivités Territoriales stipule que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril,
en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur
autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits
afférents au remboursement de la dette.

Pour mémoire, le montant des crédits d'investissement votés au budget primitif (hors report)
de l'année 2025 était de 897 226.06€

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil d'administration de procéder
à l'ouverture des crédits nécessaires pour un montant de 224 306.50€, soit 25% du montant voté au
budget primitif de l'année 2025.

Le Président propose, dans l'attente du vote du budget primitif 2026, l'ouverture des crédits
suivants :

Chapitre	Compte	Propositions nouvelles Budget 2025	Ouverture anticipée crédit 2026 (25% de 2025)
	Total Investissements	897 226,06	224 306,50
20 - Immobilisations incorporelles	Total Chapitre 20	50 000,00	12 500,00
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	30 000,00	7 500,00
20 - Immobilisations incorporelles	2051 - Concessions et droits similaires	20 000,00	5 000,00
21 - Immobilisations corporelles	Total Chapitre 21	847 226,06	211 806,50
21 - Immobilisations corporelles	2128 - Autres agencements et aménagements	200 000,00	50 000,00
21 - Immobilisations corporelles	21351 - Install générales ... des constructions - Bâtiments publics	250 000,00	62 500,00
21 - Immobilisations corporelles	21578 - Autre matériel technique	100 000,00	25 000,00
21 - Immobilisations corporelles	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	50 000,00	12 500,00
21 - Immobilisations corporelles	21828 - Autres matériels de transport	75 000,00	18 750,00
21 - Immobilisations corporelles	21838 - Autre matériel informatique	100 000,00	25 000,00
21 - Immobilisations corporelles	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	72 226,06	18 056,50

Le Conseil d'administration,

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

AUTORISE l'ouverture anticipée des crédits d'investissement à hauteur de 224 306.50€, selon la ventilation susvisée entre les chapitres 20 et 21

PRECISE que ces crédits seront repris au budget primitif 2026

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération

Pour extrait conforme,

